



MISE EN GARDE – Fraudes liées aux monnaies virtuelles (cryptoactifs)

La Sûreté du Québec tient à vous mettre en garde contre un stratagème permettant à des fraudeurs de subtiliser votre argent, sous forme de monnaie virtuelle, à même des plateformes d'investissement en ligne. Méfiez-vous face à toute offre d'investissement non sollicitée avec promesse de rendements élevés sur des placements à faibles risques.

Pour atteindre leur objectif, les fraudeurs :

- Créent de fausses plateformes d'investissements;
- Publicisent leurs plateformes sur différents médias sociaux en faisant miroiter des rendements étonnamment élevés;
- Incitent les victimes à investir leurs actifs sur ces plateformes frauduleuses qui imitent, de manière très convaincante, des plateformes légitimes de placements;
- Réclament des sommes supplémentaires à la victime pour couvrir différents frais lorsque cette dernière décide de retirer ses actifs de la plateforme;
- **Détournent les fonds des victimes à leur insu, désactivent la plateforme et disparaissent avec l'argent de la victime.**

La Sûreté du Québec insiste quant à l'importance de rester vigilant :

- **Consultez le site Internet de [l'Autorité des marchés financiers](#)** pour demeurer informé sur les tendances actuelles en matière de fraude et de monnaie virtuelle, et pour vous renseigner sur la légitimité du produit offert :
 - Consultez la liste noire des sites Web ou des plateformes en lignes frauduleuses (attention, cette liste n'est pas exhaustive);
 - Validez que le courtier qui vous sollicite est dûment inscrit au [registre](#) de l'Autorité.
- **Ne vous laissez pas charmer par un site web visuellement attrayant** ou une plateforme dynamique. Les sites frauduleux sont bien conçus et donnent l'apparence d'être professionnels et fiables.
- **Vérifiez la légitimité de votre interlocuteur**, que ce soit en personne, par téléphone, par courriel, par Internet, etc. Pour offrir un service financier dans la légalité, votre interlocuteur doit détenir une autorisation. Méfiez-vous des conseillers qui disent être accrédités outre-mer et qui sollicitent des clients au Canada.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- Communiquez avec votre service de police local ou la Sûreté du Québec au 911 — * pour les municipalités non desservies par le 9-1-1 : composer le 310-4141 ou *4141 (cellulaire).
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501.